






C.E.S.U. 45

CENTRE d'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE 45

Centre Hospitalier Régional d'Orléans
CESU 45
CS 86709
45067 ORLEANS CEDEX 2

AUXILIAIRE AMBULANCIER

 02.38.22.97.79
 www.cesu-45.net
 cesu45@chr-orleans.fr



INSCRIPTION

Clôture des dossiers d'inscription : 27 novembre 2017

FORMATION

Début de formation : 04 décembre 2017

Fin de formation : 15 décembre 2017

Capacité d'accueil : 12 personnes (candidature retenue par ordre d'arrivée et dossier complet)

Lire attentivement la page 5



FICHE D'INSCRIPTION (décembre 2017)

NOM : Nom de Jeune Fille :

Prénom : Sexe

Adresse :

Code Postal : Commune :

Né(e) le : Lieu de naissance :

Département de naissance : Pays (si né hors de France) :

N° de sécurité sociale avec la clé :

 Domicile :  Portable :
(Préciser si Liste Rouge)

Courriel :

Prise en charge financière : personnelle Employeur Autre

Pour constituer votre dossier, veuillez vous reporter à la page 5, toute pièce manquante fera l'objet d'un refus.

Je soussigné (e), atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

Fait à **Signature du candidat**

Le

Nombre de pièces fournies : __ / 7



DOCUMENT A CONSERVER PAR LE STAGIAIRE

N° d'Existence : 244 58 00 16 45

N° APE : 8532 Z

N° de Siret : 264 500 091 00253

Formation AUXILIAIRE AMBULANCIER

de : **Monsieur** ou **Madame**

D E V I S

FORMATION D'AUXILIAIRE AMBULANCIER

La formation d'auxiliaire ambulancier est d'une durée de 70 heures :

Durée Hebdomadaire : 35 heures.

La formation débutera le : **04 décembre 2017,**

et se terminera le : **15 décembre 2017.**

**Pour 2017, les frais de formation s'élèvent à : 750 Euros (non assujettis à TVA)
dont 50 € de frais de dossier qui seront non remboursables si désistement et payables d'avance.**



Constitution du dossier

Conformément à l'arrêté du 26 septembre 2006, de l'arrêté du 18 septembre 2007 et de l'arrêté du 28 septembre 2011 relatif aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier et au diplôme d'ambulancier

PIECES A JOINDRE DANS TOUS LES CAS

- ↪ Disposer du **permis de conduire conforme à la réglementation en vigueur et en état de validité**. Ne pas être titulaire d'un permis de conduire probatoire. A compter du **01 Septembre 2004**, permis de plus de trois ans (2 ans pour la conduite accompagnée) **art. L 223-1** du code de la route (*fournir une photocopie recto-verso*) *Si conduite accompagnée, fournir la photocopie du carnet de l'auto-école.*
- ↪ Posséder l'attestation préfectorale de **conduite des ambulances** après examen médical **art R 221-10** du code de la route. (*fournir une photocopie recto-verso*).
- ↪ Fournir le **certificat médical (joint)** de vaccinations conforme aux conditions d'immunisation des professionnels de santé.
- ↪ Joindre la **Fiche d'Inscription complétée et signée ci-jointe**.
- ↪ Posséder le **PSC 1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1)** ou une **attestation de formation continue du PSC 1** datant de moins de 2 ans au moment de l'entrée en formation.
- ↪ 1 **photo d'identité**.

En cas de manquement d'une des pièces ci-dessus, votre dossier vous sera renvoyé par courrier et ne sera pas pris en compte.

- ↪ Le **certificat médical (joint) de non contre indication à la profession** (par un médecin agréé par l'ARS de votre département, liste jointe) sera à compléter et à nous envoyer **1 mois** avant le début de la formation.

IMPORTANT

↪ *A noter qu'une grossesse en cours au moment de l'entrée en formation rend inapte la candidate à suivre la formation et ce jusqu'à la naissance de l'enfant. Il faudra donc reporter la formation à une date ultérieure à l'accouchement.*

En dehors du cas ci-dessus, l'aptitude médicale à suivre la formation peut être réévaluée en permanence par le médecin responsable du CESU 45 pouvant de ce fait prononcer une décision d'inaptitude temporaire ou définitive et ce sans appel possible.



Certificat médical d'aptitude à la fonction d'auxiliaire ambulancier
à remplir par un médecin agréé par l'ARS.

***Ce certificat doit être rempli dans le mois qui précède la formation,
À partir du 04 novembre 2017***

Je soussigné (e), Docteur.....

agréé par l'ARS.....

Certifie avoir examiné ce jour : M., Mme,

J'ATTESTE :

que le (la) candidat(e) ne présente pas de contre-indications à la profession d'auxiliaire ambulancier (absence de problèmes locomoteurs, psychiques, d'un handicap incompatible avec la profession : handicap visuel, auditif, amputation d'un membre ...) pour la session de DECEMBRE 2017

Date

Signature du praticien agréé ARS

Cachet du praticien



Certificat médical de vaccinations

Tout élève d'un établissement préparant à l'exercice des professions de santé **doit être immunisé** contre l'hépatite B, diphtérie, tétanos et la poliomyélite (article L.3114-4 du code de la santé publique).

Nom : Prénom :

IDR de référence :	mm	Date :
--------------------	----	--------

VEUILLEZ ECRIRE LISIBLEMENT

	Dates D.T.P.	Dates Hépatite B
1ère injection		
2ème injection		
3ème injection		
rappel 1 an		Date et dosage anticorps anti Hbs obligatoire
rappel		pour être immunisé : >10 mUI/ml
rappel		date
rappel		UI/ml

Ce certificat établi à la demande de l'intéressé(e) pour servir et faire valoir ce que de droit.

Cachet du praticien

Signature du praticien

Date

Une contre indication à la vaccination hépatite B correspond de fait à une inaptitude à une orientation vers une profession médicale ou paramédicale



PROGRAMME

Formation AUXILIAIRE AMBULANCIER SESSION SEPTEMBRE 2017

MODULE 1	Les urgences vitales avec validation de l'AFGSU2
MODULE 2	Déontologie
MODULE 3	Hygiène
MODULE 4	Ergonomie et manutention du patient
MODULE 5	Règles du transport sanitaire

Une attestation de présence et de formation sera délivrée à l'issue des 70 heures ainsi qu'une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2.

**LISTE DES MEDECINS AGREES PREFECTURE (aptitude à la conduite des ambulances)
DEPARTEMENT du LOIRET**

	Nom Prénom	Rue	Code Postal	Ville	téléphone
Docteur	Didier BAUMIER	35 rue de Beauvois	45380	LA CHAPELLE ST MESMIN	02 38 43 21 48
Docteur	Sylvie CHAUBERT	92 rue Marcelin Berthelot	45400	FLEURY LES AUBRAIS	02 38 86 30 92
Docteur	Pascal GORIN	53 rue des Agates	45140	SAINT JEAN DE LA RUELE	02 38 22 02 02
Docteur	Claude MERCUSOT	5 Belle rue Saint Laurent	45000	ORLEANS	07 86 42 29 43
Docteur	Philippe ROSQUET	65 avenue du Capitaine Jean	45800	SAINT JEAN DE BRAYE	02 38 83 17 79
Docteur	Philippe ROLAND	8 place J-P Rameau	45400	FLEURY LES AUBRAIS	02 38 75 03 82
Docteur	Xavier VALTAT	65 avenue du Capitaine Jean	45800	SAINT JEAN DE BRAYE	02 38 83 17 79
Docteur	Sarah DARRIAU	1 rue des Tanneries	45130	MEUNG SUR LOIRE	02 38 88 94 00
Docteur	Claude HUGUET	75 allée des Sablonnières	45770	SARAN	02 38 73 50 88
Docteur	Alain JULIA	564 ter rue de la République	45470	TRAINOU	02 38 65 65 96
Docteur	Nirina RANDRIANANTOANDRO	71 rue Nationale	45140	ORMES	02 38 21 14 33
Docteur	Thierry CHABARDES	1 place du Général de Gaulle	45300	SERMAISES	02 38 39 08 37
Docteur	Marie-Véronique CONSTANT	4 rue des Essarts	45300	PITHIVIERS	02 38 30 42 79
Docteur	Dominique COTTIN	4 rue des Essarts	45300	PITHIVIERS	02 38 30 22 66
Docteur	Latifa MIQYASS	3 bis rue de Pithiviers	45480	Bazoches les Gallerandes	02 38 39 40 36
Docteur	Albert MIMOUN	22 rue de Crowborough	45200	MONTARGIS	07 83 02 12 20
Docteur	Henri LE MINH VIEM	18 rue de Crowborough	45200	MONTARGIS	02 38 85 86 76
Docteur	Bernard FOURNIER	35 rue Alphonse Daudet	45700	VILLEMANDEUR	07 54 56 94 34
Docteur	Alain THOMAS	38 avenue de Gaulle	45200	MONTARGIS	02 38 85 48 97
Docteur	Robert MENU	92 rue de la libération – les Luats	45120	CORQUILLEROY	02 38 93 02 50
Docteur	Dominique LEBEAU	433 rue de la Nivelle	45200	AMILLY	02 38 85 73 66
Docteur	Patricia JEAN-MICHEL-VIRON	22 rue de Crowborough	45200	MONTARGIS	02 38 07 45 23
Docteur	Xavier MARSAUDON	22 rue de Crowborough	45200	MONTARGIS	01 69 26 27 61
Docteur	Hachani HADJI	7 rue de Paris	45500	GIEN	02 38 36 72 36

**LISTE DES MEDECINS AGREES ARS (certificat médical d'aptitude à la profession d'ambulancier)
DEPARTEMENT du LOIRET**

Docteur	François PERRIN	658 rue des Bourgoins	45200	AMILLY	02 38 95 91 11
Docteur	Dominique LEBEAU	433 rue de la nivelle	45200	AMILLY	02 38 85 73 66
Docteur	Xavier CAILLARD	27 Grande Rue	45420	BONNY SUR LOIRE	02 38 31 62 88
Docteur	Hervé LEVESQUE	24 avenue du Château	45120	CEPOY	02 38 85 40 82
Docteur	Jean-Pierre DURAND	33 rue de la piconnière	45380	CHAINGY	02 38 88 81 77
Docteur	Philippe RAGUIN	348 rue du Président Roosevelt	45220	CHATEAURENARD	02 38 95 39 19
Docteur	Benoît CHAUMONT	12 chemin du Pâtis	45360	CHATILLON SUR LOIRE	02 38 31 02 42
Docteur	Pascale CHAMPAULT	14 rue Champault	45360	CHATILLON SUR LOIRE	02 38 31 04 61
Docteur	Jacques PREVOST	50 rue de Paris	45520	CHEVILLY	02 38 80 10 09
Docteur	Catherine DANIEL	65 Grande Rue	45170	CHILLEURS AUX BOIS	02 38 39 85 67
Docteur	Philippe ROLAND	8 place Jean-Philippe Rameau	45400	FLEURY LES AUBRAIS	02 38 75 03 82
Docteur	Alain FILLON	2 rue gérard Philippe	45400	FLEURY LES AUBRAIS	02 38 73 11 03
Docteur	Nagib MOATASSIME	10 rue Frédéric Chopin	45400	FLEURY LES AUBRAIS	02 38 84 38 75
Docteur	Philibert DE ROVIRA	12 rue Jeanne d'Arc	45500	GIEN	02 38 67 26 88
Docteur	Hachani HADJI	7 rue de Paris	45500	GIEN	06 33 00 22 97
Docteur	Philippe MEUNIER	1 rue de la Basse Cour	45150	JARGEAU	02 38 59 70 32
Docteur	Christophe BLANCHARD	Impasse de la Giraudière	45370	JOUY LE POTIER	
Docteur	Didier BAUMIER	35 rue de Beauvois	45380	LA CHAPELLE ST MESMIN	02 38 43 21 48
Docteur	Alain BRUANT	77 rue Hippolyte Martin	45240	LA FERTE SAINT AUBIN	02 38 76 54 83
Docteur	Gérard LOISEAU	420 rue du Général Leclerc	45240	LIGNY LE RIBAUT	02 38 45 42 06
Docteur	Jean-Christophe DESTOUCHES	637 rue de la bedelle	45370	MAREAU AUX PRES	02 38 44 30 92
Docteur	Albert MIMOUN	1 rue Hoche	45200	MONTARGIS	02 34 05 79 72
Docteur	Jean-Marc DELVILLE	7 Allée René Cassin	45170	NEUVILLE AUX BOIS	02 38 75 53 22
Docteur	Max FLEURY	11 rue du Bourg Neuf	45000	ORLEANS	02 38 62 64 30
Docteur	Patrick MAGDELAINE	65 rue du Faubourg Bannier	45000	ORLEANS	02 38 68 08 07
Docteur	André THEVENIN	1 rue d'Illiers	45000	ORLEANS	02 38 68 00 33
Docteur	Etienne DE FRANSSU	29 rue Charles Sanglier	45000	ORLEANS	02 38 54 00 10
Docteur	Patrick CARUEL	20 quai Cypierre	45000	ORLEANS	02 38 62 77 75
Docteur	Emmanuel HERVIEUX	3 rue de Lambreville	45480	OUTARVILLE	02 38 39 52 37
Docteur	Dominique COTTIN	4 rue des Essarts	45300	PITHIVIERS	02 38 30 22 66
Docteur	Marc DEFOSSEZ	6place du Monceau	45300	PITHIVIERS LE VIEIL	02 38 30 25 10

Docteur	Philippe MASLO	17 avenue de l'Abbaye	45730 SAINT BENOIT SUR LOIRE	02 38 35 72 29
Docteur	Olivier LUBIN	rue du Bourg Neuf	45560 SAINT DENIS EN VAL	02 38 76 75 01
Docteur	Philippe ROSQUET	65 avenue du capitaine Jean	45800 SAINT JEAN DE BRAYE	02 38 83 17 79
Docteur	Philippe MALLET	12rue de la Blanchisserie	45600 SULLY SUR LOIRE	02 38 36 24 46
Docteur	Philippe DE PERSON	12 rue de la blanchisserie	45600 SULLY SUR LOIRE	02 38 36 24 46
Docteur	Philippe PUYGRENIER	11 place St-Symphorien	45760 VENNECY	02 38 75 14 55